



Le Président

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE PRIX DE RECONNAISSANCE DE RAYONNEMENT MARITIME
attribué à l'Association « La Maison des Ecrivains de la Mer »

L'ORDRE DU MÉRITE MARITIME

a été créé par une loi du 9 février 1930, il est destiné à récompenser la valeur des marins et le mérite de citoyens qui se sont distingués par des actions exceptionnelles, des services particuliers ou exemplaires en regard du fonctionnement, du développement et du rayonnement des activités maritimes.

Le Mérite Maritime fait partie des quatre ordres qui seront maintenus par le Général De GAULLE en 1963 après la suppression de 16 ordres ministériels et coloniaux. Les titulaires des décorations maritimes (Chevaliers, Officiers, Commandeurs et médaillés d'Honneur se rassemblent depuis 1954 au sein de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'honneur des Marins (environ 3000 membres), présidée par Monsieur Fabrice VIOLA Officier du Mérite Maritime. La Fédération, reconnue d'intérêt général est organisée en 21 sections régionales.... dont la section Bretagne Sud et Vendée. Elle réalise également des actions pour promouvoir l'image de qualité du monde maritime.

LES PRIX LITTÉRAIRES, LE CENTRE DE DOCUMENTATION MARITIME DE LA FNMM ET LA RECONNAISSANCE DE RAYONNEMENT MARITIME DES SECTIONS REGIONALES

sont issus de l'engagement d'intérêt général de la Fédération dans le cadre de la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel maritime.

Ces actions se concrétisent notamment par deux Prix littéraires (le Prix Ecume de Mer et le Prix du Commandant Jean Loreau) remis chaque année lors de son congrès national.

La Fédération dispose également d'un centre de documentation maritime exceptionnel hébergé à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime de Marseille en relations permanentes avec la majeure partie des Musées Maritimes nationaux.

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui et à l'initiative de ses Sections régionales le prix de reconnaissance de rayonnement maritime exprimé par un document en faisant état, attribué à une personne physique ou une personne morale est remis à l'Association « LA MAISON DES ECRIVAINS DE LA MER » par l'intermédiaire de son Président Monsieur Serge AILLERY



mars 2024

Daniel MARIÉ
Officier du Mérite Maritime
Président de la section Bretagne Sud et Vendée
de la FEDERATION NATIONALE DU MERITE MARITIME